

Le

NOTE D'INFORMATION
aux familles

Un cas de gale nous a été signalé dans la communauté scolaire que fréquente votre enfant.

La gale est une maladie bénigne et fréquente qui peut concerner tout le monde.

La gale est une maladie contagieuse qui se transmet par **contact direct, intime et prolongé** (*dormir dans le même lit, porter les mêmes vêtements*). Les mobiliers scolaires, les cahiers et les stylos ne peuvent pas transmettre la maladie. La désinfection des locaux scolaires est donc inutile.

La gale est une maladie de la peau qui se caractérise par des démangeaisons, surtout nocturnes, et des lésions cutanées (petits sillons, vésicules, petites croûtes sur les doigts, les mains, les membres et le tronc).

Si vous pensez que votre enfant peut être atteint par cette maladie, nous vous invitons à bien vouloir consulter votre médecin traitant.

La conduite à tenir consistera à :

- Traiter simultanément **la personne malade et son entourage** (*personnes ayant des contacts intimes avec le malade, personnes vivant sous le même toit, amis très proches*), même si elles n'ont pas de signe ;
- Laver le linge et la literie en machine à 60° si c'est possible ;
- Désinfecter le linge non lavable à 60° avec une poudre antiparasitaire que vous trouverez en pharmacie (ou l'enfermer dans un sac plastique hermétique pendant 3 jours) ;
- Vaporiser d'acaricide les tissus absorbants (fauteuils, matelas...) si le médecin le recommande.

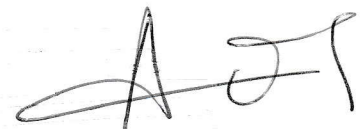
Il n'y a pas d'éviction scolaire à prévoir pour les sujets contacts non malades (frères et sœurs ou amis proches).

**Pour que le traitement soit efficace, il faut traiter en même temps tous les membres de la famille vivant sous le même toit, ainsi que le linge et la literie pour éviter une nouvelle contamination.
Ce traitement doit être renouvelé à l'identique 8 jours plus tard.**

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce courrier et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Le médecin de la CVAGS
Agence Régionale de Santé

Le médecin conseiller technique du
Directeur académique de l'Éducation Nationale



Docteur Anne TURQUIER
Médecin Éducation Nationale